

Adagrasib: risque potentiel d'effets indésirables cutanés sévères

Information destinée aux médecins et pharmaciens qui participent au programme d'accès compassionnel avec adagrasib en France et aux investigateurs d'essais cliniques menés en France

- Une nécrolyse épidermique toxique (syndrome de Lyell) fatale a été rapportée chez une femme de 67 ans traitée par adagrasib pour un cancer du poumon non à petites cellules (CPNPC) dans le cadre du programme compassionnel en France. Une analyse a permis d'identifier quatre autres cas de réactions cutanées graves et un cas non grave de "toxicité cutanée" liée à une utilisation de l'adagrasib seul ou en association. Des investigations complémentaires sont en cours pour évaluer ce signal et prendre les mesures appropriées.
- Tous les professionnels de santé doivent conseiller aux patients de consulter un médecin en cas de symptômes de toxicité cutanée, notamment:
 - Une douleur cutanée généralisée ;
 - Une éruption cutanée qui s'étend rapidement ;
 - Des bulles cutanées et/ou de grandes zones de peau qui se décollent ;
 - Une inflammation puis des érosions hémorragiques sur les muqueuses, y compris la bouche, le nez, les yeux, l'anus et les zones génitales.
- Le traitement par adagrasib doit être immédiatement interrompu en cas de suspicion de syndrome de Stevens-Johnson (SJS) ou de Lyell ou de lésions bulleuses et le patient doit être adressé en urgence à un dermatologue.
- Le traitement doit être définitivement arrêté si le diagnostic de SJS ou de Lyell est confirmé.

Téléchargez le courrier destiné aux professionnels de santé

